



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N°2026-dec081

Marché de travaux de rénovation thermique et de mise en accessibilité des salles du Bois Jauni - Avenants n° 1 - Lots n° 2, 3, 5, 9, 12, 15

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération n° 2026-032 en date du 20 mars 2026, portant procès-verbal d'élection du maire,

VU la délibération n° 2026-035 en date du 20 mars 2026, par laquelle le conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU la décision municipale n° 2025-194 en date du 14 octobre 2025, portant attribution des lots n° 1 à 15 du marché de travaux de rénovation thermique et de mise en accessibilité des salles du Bois Jauni,

VU la décision municipale n° 2026-058 en date du 5 mai 2026, portant attribution du nouveau lot n° 1 du marché de travaux de rénovation thermique et de mise en accessibilité des salles du Bois Jauni,

VU la décision municipale n° 2026-059 en date du 5 mai 2026, portant attribution du lot n° 16 du marché de travaux de rénovation thermique et de mise en accessibilité des salles du Bois Jauni,

VU les notifications des marchés des lots 1 à 16 aux différents attributaires,

VU les devis en moins-value ou plus-value des attributaires des lots 2, 3, 5, 9, 12 et 15,

VU les propositions d'avenants n° 1 en moins-value ou plus-value concernant les lots 2, 3, 5, 9, 12 et 15 du cabinet d'architecture Athéna, maître d'œuvre sur cette opération,

CONSIDÉRANT que les propositions d'avenants résultent soit d'une mise au point technique du maître d'œuvre, soit de demandes du maître d'ouvrage, des attributaires, du bureau de contrôle, d'Enedis, ou encore d'aléas de chantier,

CONSIDÉRANT l'analyse technique et financière des différentes propositions d'avenants et devis correspondants menée conjointement par la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage,

DÉCIDE

Article 1 : d'établir des avenants n° 1 aux lots 2, 3, 5, 9, 12 et 15 du marché de travaux de rénovation thermique et de mise en accessibilité des salles du Bois Jauni, dont le détail est précisé dans chaque avenant, conformément au tableau ci-dessous :

N° lot	Intitulé lot	Attributaire	Montant marché initial € ht	Montant Avenant n° 1 € ht	Montant marché final € ht
1	Désamiantage	DEMCOH Rue Pierre Lemonnier 53960 Bonchamp Les Laval N° SIRET : 534 150 768 00024	195 000,00 -115 120,25 (résiliation marché)		79 879,75
1	Désamiantage salle B	TP PINEAU Zone Anjou Actiparc 33 allée Pièce Beurre 49160 Longué-Jumelles N° SIRET : 489 465 286 00024	79 770,00		79 770,00
2	VRD, gros œuvre, démolition	BOISSEAU BATIMENT 4 ZA La Croix de Pierre Botz en Mauges 49110 Mauges sur Loire N° SIRET : 389 791 112 00037	276 000,00	4 608,81	280 608,81
3	Charpente bois, bardage bois, ITE	AGASSE ZI Beau Soleil 4-6 rue du Commerce 44450 Saint Julien de Concelles 441 736 543 00014	407 954,88	13 234,29	421 189,17
4	Etanchéité, couverture, bardage métallique	SMAC 8 rue des Grandes Bosses 44220 Couëron N° SIRET : 682 040 837 02008	875 000,00		875 000,00
5	Menuiserie extérieure, serrurerie	ERDRALU ZI de la Sangle 38 rue de l'Océan 44390 Nort-sur-Erdre N° SIRET : 494 650 260 00016	175 000,00	- 6 959,66	168 040,34
6	Cloisons sèches, doublages, isolation	MGP 42 avenue de la Vertonne 44120 Vertou N° SIRET : 348 594 946 00033	33 000,00		33 000,00
7	Faux plafonds	MULTIFACES 29 rue Durance 44100 Nantes N° SIRET : 527 803 829 00011	26 772,00		26 772,00
8	Menuiseries intérieures	SUBILEAU 267 rue de la Bossarderie	61 000,00		61 000,00

		44150 Ancenis-Saint-Géréon N° SIRET : 448 160 341 00013			
9	Revêtements de sols et murs	MALEINGE 59 bis avenue de Bon Air 49115 St Pierre Montlimart cedex N° SIRET : 324 631 274 00010	67 000,00	807,00	67 807,00
10	Peinture, nettoyage	HILLAIRE 267 rue Lavoisier ZI 44150 Ancenis-Saint-Géréon N° SIRET : 305 120 016 00020	30 673,22		30 673,22
11	Ascenseur	TK ELEVATOR 20 rue François Cevert 49001 Angers N° SIRET : 722 024 742 027 72	20 300,00		20 300,00
12	Plomberie sanitaire, chauffage gaz, ventilation	HERVE THERMIQUE 14 rue Denis Papin 37300 Joué-Les-Tours N° SIRET : 627 220 049 01611	406 500,00	3 258,73	409 758.73
13	Electricité courants forts et faibles	MONNIER 810 rue du Verger 44150 Ancenis-Saint-Géréon N° SIRET : 478 804 289 00021	305 465,00		305 465,00
14	Photovoltaïque	SOLARBIRD 11 boulevard des Bretonnières 49124 St Barthélémy d'Anjou N° SIRET : 977 670 670 827 00020	239 000,00		239 000,00
15	Equipements sportifs, hors structure artificielle d'escalade	HEXA CONCEPT 1, La Coutancerie 44210 Pornic N° SIRET : 828 216 523 00013	56 138,00	1 540,00	57 678,00
16	Structure d'escalade	PYRAMIDE 5 rue Gutenberg 91070 Bondoufle N° SIRET : 344 327 408 00029	73 000,00		73 000,00
		TOTAL	3 212 452,85	16 489,17	3 228 942,02

Le montant total des avenants n° 1, tous lots confondus, s'élève ainsi à 16 489,17 € ht, soit 19 787,00 € ttc, ce qui représente 0.51 % du marché initial. Le montant du marché, tous lots confondus, après intégration des avenants n° 1, est porté à 3 228 942,02 € ht, soit 3 874 730,42 € ttc.

Article 2 : Les autres clauses du marché non impactées par les avenants n° 1 restent inchangées.

Article 3 : Monsieur le Maire et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 4 : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 22 juin 2026

Le Maire
Rémy ORHON



Acte publié ou notifié le :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.